



Assemblée générale

Distr.  
LIMITEE

A/C.5/33/L.47  
23 janvier 1979  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Trente-troisième session  
CINQUIEME COMMISSION  
Point 100 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1978-1979

Etude d'ensemble de la question des honoraires versés aux membres  
des organes et organes subsidiaires de l'Organisation des  
Nations Unies

Etats-Unis d'Amérique : projet de décision

La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale :

1. De prier le Secrétaire général d'étudier plus avant toute la question des honoraires en tenant compte :
  - a) Des observations des membres des comités et commissions intéressés;
  - b) De la possibilité, sur le plan administratif, d'engager sous contrat les personnes qui s'acquittent de fonctions précises liées à leur qualité de membre des organes et organes subsidiaires de l'Assemblée générale, au lieu de leur verser des honoraires; et
2. De prier le Secrétaire général de faire rapport de nouveau sur cette question à l'Assemblée générale lors de sa trente-quatrième session.

-----